

GESTION DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES PARCS LOCATIFS DES BAILLEURS

Appel à projet 2025-2026

Les opérations d'entretien ou de restauration du patrimoine constituent, pour les bailleurs sociaux, autant d'opportunités pour adapter l'environnement urbain au changement climatique et à la reconquête de la biodiversité, accroître la sobriété dans les consommations en eau potable de leurs locataires et améliorer le fonctionnement des systèmes d'assainissement et d'adduction en eau potable.

Cet appel à projets s'inscrit dans un partenariat inédit conclu entre l'Union Régionale de l'Habitat Hauts de France, la Banque des Territoires et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie visant à accélérer la transition écologique dans les parcs locatifs des bailleurs sociaux permettant de tendre vers un urbanisme durable respectueux du cycle de l'Eau.



Quelles sont les actions soutenues ?

- Création d'aménagements de gestion durable et intégrée des eaux pluviales,
- Etude du potentiel de déconnexion des eaux pluviales,
- Réhabilitation des réseaux d'assainissement,
- Réhabilitation des réseaux d'eau potable,
- Installation de récupérateurs d'eau pluviale, cuves de récupération d'eau pluviale, kits hydro-économiques dans les logements, compteurs d'eau individuels pour les immeubles de logements collectifs.



Quels enjeux sont concernés ?

- Réaliser des travaux de gestion durable et intégrée des eaux pluviales,
- Réhabiliter les réseaux d'assainissement,
- Réhabiliter les réseaux d'eau potable,
- Mener des actions permettant d'accroître la sobriété en eau.





À qui s'adresse cet appel à projet ?

Bailleurs publics ou privés gérant un parc locatif de logements sociaux sur le périmètre du bassin Artois-Picardie



Quels sont les engagements de l'Agence de l'Eau ?

6,5 millions d'euros mobilisés dont 500 000 € apportés par la Banque des Territoires

Subvention de 30 à 70 % du montant finançable selon la typologie d'actions



Comment faire acte de candidature ?

Les dossiers devront parvenir à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie via la nouvelle plateforme de dépôt des demandes d'aides en ligne RIVAGE (Thématique 4 Eaux pluviales et nature dans villes et villages – Dispositif Appel à projets Bailleurs)

Rivage
l'outil de vos demandes d'aides

<https://www.eau-artois-picardie.fr/rivage-la-nouvelle-plateforme-de-depot-des-demandes-d-aides-de-l-agence-de-leau-artois-picardie>

Pour les études faisant l'objet d'un financement par la Banque des Territoires, un dossier sera également à transmettre à la Banque des Territoires.



Quel est le calendrier ?

Ouverture de l'appel à projets :
1er janvier 2025

Date limite de dépôt des dossiers :

- 28 février 2025
- 31 mai 2025
- 31 juillet 2025
- 28 février 2026
- 31 mai 2026
- 31 juillet 2026



Où trouver les éléments téléchargeable ?

Les documents sont consultables et téléchargeables sur le site www.eau-artois-picardie.fr -> rubrique Appels à projets

Pour plus d'informations :

Mission Mer du Nord

Jean-Philippe KARPINSKI - 03.2799.90.63
jp.karpinski@eau-artois-picardie.fr

Mission Littoral

Ludovic LEMAIRE - 03.21.30.95.75
l.lemaire@eau-artois-picardie.fr

Mission Picardie

François BLIN - 03.22.91.94.88
f.blin@eau-artois-picardie.fr

